

LE

Naturaliste Canadien

Vol. IX.

CapRouge, Q., FÉVRIER, 1877.

No. 2

Rédacteur : M. l'Abbé PROVANCHER.

L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Nous disions dans notre dernier numéro, qu'une voix indépendante et des gouvernants et des partis politiques, portant son jugement sur l'administration des affaires publiques, ne pouvait nuire, quelque opposée qu'elle pût être aux vues des chefs de l'administration. Partant de ce principe, nous nous permettrons quelques réflexions sur le Rapport du Surintendant de l'Éducation pour 1875-76 qui vient d'être publié.

Disons d'abord qu'il est regrettable que de tels documents soient si tardivement livrés au public. Attendre en 1877 pour faire connaître ce qu'étaient nos écoles en 1875, c'est à peu près servir la moutarde au dessert. Ceci dénote évidemment qu'il y a vice quelque part, dans le rouage administratif. Pourquoi ce Rapport du Surintendant, qui doit être présenté au commencement de chaque session, n'est-il pas livré au public un mois ou deux tout au plus après chaque session ? Les imprimeurs ne manquent pas, et le public ne tient nullement à ce que le gouvernement fasse plutôt l'affaire de l'imprimeur Paul que celle de Pierre ; mais ce qu'il veut avant tout, c'est que les documents publics lui soient livrés en temps convenable pour qu'il puisse en faire son profit.

Le dernier Rapport du Surintendant a été diversement apprécié par la presse. Les uns n'y ayant vu que progrès et améliorations : tout va à merveille ; nous ne sommes inférieurs à aucun autre peuple au point de vue de l'édu-